



LE PIED DE FÉE

LE MAG DE LA VILLE DE LÈVES

#185 - janvier - février 2026

*Bonne année
2026*



Invitation

Rémi Martial
Maire de Lèves
Conseiller départemental

et la municipalité

ont le plaisir de vous inviter à
la cérémonie des vœux à la population

le **vendredi 16 janvier 2026** à 19h00 à l'Espace Soutine,
41 rue de la Chacatière,

qui sera suivie d'un cocktail dînatoire.

**OUVERT À TOUS
LES LÉVOIS**



P4
Au service des Lévois



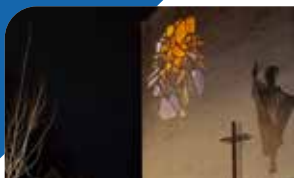
P15
*La relève est assurée pour
les porte-drapeaux*



P9
*Un espace enfants à la
bibliothèque*



P18
*Opération
recensement du 15
janvier au 14 février*



P10
*Eglise Saint-Lazare de
Lèves : un patrimoine
à protéger*



P20
Retour en images



P14
*Un maillage de 125
voisins vigilants*



P38
Lève's



Le Pied de fée, le Bulletin d'information de la ville de Lèves - janvier - février 2026 et numéro 185 - Directeur de la publication et de la rédaction : Rémi Martial - Maquette et mise en page : Mathilde Viard - Edité par Topp Graphic à 3 000 exemplaires et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de la ville © Photos : Service communication de la ville de Lèves, Jack Beaumont et droits réservés. Pour nous contacter par courrier : Monsieur le Maire de Lèves, 4 place de l'Eglise, 28300 Lèves - par téléphone : 02 37 180 180 - par courriel : contact@leves.fr Dépôt légal : à parution I.S.S. : 2493-2271



L'ÉDITO DU MAIRE



En ce début d'année, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères. Que 2026 soit placée sous le signe de la santé, de la sérénité et de la réussite dans vos projets.

Le passage à une nouvelle année est toujours un moment particulier, qui invite à tourner le regard vers les autres et à se questionner sur l'avenir. La vie communale se poursuit, rythmée par les services rendus au quotidien, les initiatives locales, la vie associative et l'engagement de nombreux habitants au service du bien commun.

À Lèves, cette dynamique repose sur un travail collectif. Les agents municipaux, les élus, les bénévoles associatifs et l'ensemble des acteurs locaux contribuent, chacun à leur place, au bon fonctionnement de la commune et à la qualité de vie de ses habitants. Leur engagement, souvent discret, est essentiel. Qu'ils en soient chacun remerciés.

Au total, 80 agents de la commune travaillent au quotidien à votre service, dans des domaines très variés, et dans le respect des équilibres et des responsabilités qui s'imposent à une collectivité locale. A travers l'interview de leur directrice générale, ce Pied de fée met en valeur leur engagement et trace les grandes lignes des enjeux de 2026.

La commune poursuit ses missions, et accompagne les projets engagés. Parmi eux, celui de la rénovation de l'église saint-Lazare tient une place singulière. Surmontée d'une enveloppe béton qui souffre du temps passé, cet édifice symbolique de la reconstruction d'après-guerre nécessite que des travaux de confortement soient apportés, ainsi que des éléments de rénovation des éléments patrimoniaux. Vous pourrez en découvrir l'essentiel également dans ce Pied de fée.

Enfin, nombre d'événements, communaux et associatifs, vont rythmer ce début d'année, avec les traditionnels vœux du maire et le concert du Nouvel an donné par les élèves de l'école de musique. Vous y êtes attendus nombreux.

Pour conclure, je forme le vœu que ce début d'année soit un temps d'échanges, d'écoute et de confiance, et qu'il permette à chacune et chacun de trouver sa place dans la vie communale.

Très belle année à toutes et à tous.

Rémi MARTIAL
Maire de Lèves
Conseiller départemental

Au service des Lëvois



Dominique Schuhmacher, directrice générale des services depuis 2016, réunit régulièrement les chefs de service de la ville. Ici en 2025, avec (de gauche à droite) : Cyril Richard (police municipale) ; Julien Roblet (école de musique) ; Nathalie Buffetrille (services techniques et urbanisme) ; Ange-Hélène Véquaud (petite enfance) ; Dominique Schuhmacher ; Fanny Pannier (administratif) et Fabienne Morizet (enfance - jeunesse).

Répartis au sein de nombreux services, les agents de la collectivité travaillent au quotidien pour la qualité de vie des Lëvois. Le Pied de fée est allé à la rencontre de Dominique Schuhmacher, directrice générale des services, pour faire un point sur la gestion des services municipaux et tracer les perspectives pour 2026.



Dominique SCHUHMACHER

Directrice générale des services

Dominique Schuhmacher, pouvez-vous faire un point sur la gestion des services municipaux ?

2025 a été une année de consolidation. Nous avons travaillé sur deux grands axes : la poursuite de la modernisation interne et l'amélioration du service rendu aux habitants. Avec près de 80 agents, la Ville de Lèves est une administration de taille humaine, mais avec des exigences. Nous avons réussi à combler les postes sur les secteurs tendus et surtout à les maintenir, améliorer la coordination entre services et consolider des projets engagés ces dernières années.

Nous avons finalisé un travail d'alignement des pratiques de gestion

entre services : harmonisation des circuits de décision, clarification des fiches de poste et renforcement du suivi des projets, mise en œuvre de logiciels (congés, dématérialisation financière, etc.)

Quels ont été les principaux chantiers de modernisation ?

Chaque année, nous nous réinterrogeons sur l'organisation des services et ceci pour mieux répondre aux attentes des habitants tout en conservant une qualité de service, toujours avec l'objectif d'amélioration dans les domaines de proximité.

Les agents territoriaux ont une vraie culture de travail transversal, ce



Dominique Schuhmacher (au centre sur la photo) aux côtés du maire et des élus lors des conseils municipaux. Ici lors de la séance du 15 décembre 2025.

qui permet de travailler de façon plus fluide avec les contraintes qui s'imposent. L'objectif est d'aboutir à une organisation lisible, efficace et capable d'anticiper.

" 2025 a été marqué par la montée en puissance du numérique "

Côté outils, 2025 a été marquée par la montée en puissance du numérique : développement des démarches en ligne, mise en place de procédures communes et acquisition de nouveaux logiciels.

Côté services à la population, nos priorités ont été la sécurité, l'attention aux familles et l'entretien du patrimoine communal qui sont des missions quotidiennes en sus de la réalisation des projets. Nous avons renforcé les actions autour de la prévention et de la tranquillité publique, avec un travail important entre les différentes polices municipales, la police nationale et les services communaux.

Quelles ont été les réussites dont vous êtes la plus fière ?



Amanda Sarant vous accueille au guichet unique de la mairie depuis septembre 2025.

Certainement la solidité de l'équipe municipale au sens large. Les agents ont fait preuve d'un grand professionnalisme, malgré les contraintes budgétaires, les évolutions réglementaires et les attentes croissantes du public.

Je suis également satisfaite de la capacité de la ville à maintenir un bon niveau d'investissement et de réactivité : que ce soit pour l'entretien des bâtiments, les projets culturels, les événements ou les demandes du



La police municipale sur le terrain, ici en octobre 2025 lors d'une opération commune avec la police nationale.



Une partie des agents de la restauration scolaire du pôle enfance Jean-Pierre Reschoeur (maternel).



Les professeurs de l'école municipale de musique réunis sur la scène du nouvel auditorium de l'école de musique lors de l'inauguration en octobre 2024.

quotidien, Lèves continue d'être une commune agile.

Quelles seront les priorités pour 2026 ?

2026 sera une année de nouveaux projets avec un regard attentif sur les décisions prises au niveau gouvernemental. Nos priorités se regroupent en plusieurs axes :

L'amélioration du cadre de vie, avec des investissements dans les espaces publics, la voirie et les bâtiments. Le

maintien des services à la population, notamment autour de la petite enfance et la jeunesse. La modernisation interne, avec un travail poursuivi sur la simplification administrative et le maintien des services.

Pour 2026, le pilotage des projets sera renforcé : mise en place d'une méthodologie commune, calendrier consolidé des opérations, etc.

L'optimisation des ressources humaines : plan de formation et fiches de postes ajustés aux

postes, développement de la polyvalence encadrée, poursuite de la généralisation des circuits de décision et opérationnels.

Pouvez-vous présenter les perspectives pour 2026 ?

Nous allons poursuivre les travaux d'entretien et de rénovation des équipements municipaux, avec un effort particulier sur la performance énergétique - un sujet incontournable. Au niveau des services techniques, 2026 sera marquée par la mise en place d'un suivi d'entretien et d'amélioration de nos espaces. Lèves a obtenu la conservation des 3 fleurs en 2025 et a été proposée pour la 4ème fleur.

" Nous sommes attentifs à la reconnaissance des agents "

Côté enfance, nous poursuivrons la diversité des activités d'autant que Lèves bénéficie d'un patrimoine naturel, de locaux d'activités adaptés et de la proximité de Chartres. Nous travaillons également en lien avec les associations lévoises.



Les agents des services techniques plantent des arbres devant le jardin de la micro-crèche.



Les agents des services techniques toujours mobilisés sur le terrain. Ici (à gauche) pour sécuriser la rue Hoche Allart lors des inondations d'août 2025 et (à droite) pour l'installation de mobilier urbain comme les arceaux à vélos en début d'année devant l'école de musique.

Comment envisagez-vous l'évolution du travail des agents municipaux l'année prochaine ?

Nous allons consolider l'accompagnement des équipes par des formations, les évaluations des pratiques sont réalisées par les chefs de services et directeurs, ce qui nous permet en interne de nous améliorer.

L'objectif est de permettre à chacun d'être à la fois plus autonome et mieux soutenu. Dans une collectivité comme la nôtre, la polyvalence est essentielle, mais elle doit s'exercer dans un cadre clair, partagé et sécurisant. Nous finaliserons également le travail sur la prévention des risques professionnels, avec l'actualisation du Document Unique.

Également et ce depuis dix ans, nous sommes attentifs à l'évolution de la rémunération et à la reconnaissance des agents.

L'innovation fera-t-elle partie des priorités ?

Oui, l'innovation doit toujours être utile mais elle doit être adaptée à chaque agent et à la population. Par exemple, depuis 2020, une nouvelle organisation interne a été mise en œuvre pour gagner en efficacité. L'accueil du public est fait les matins en présentiel et sur rendez-vous les après-midis quel que soit le service. Sur plusieurs secteurs et compte tenu de la complexité des dossiers, il est essentiel de gagner en efficacité et en confort pour les usagers.

Avez-vous un dernier mot à passer aux Lévois ?

La Ville de Lèves dispose d'équipes compétentes et engagées. Notre défi pour 2026 est de leur offrir un cadre de travail mieux structuré, des outils cohérents et des processus plus lisibles.

" La ville de Lèves dispose d'équipes compétentes et engagées "

Et je tiens à saluer l'engagement des agents municipaux. Leur travail est parfois invisible, mais il est essentiel au bon fonctionnement de la ville. C'est précisément ce qui permettra, à terme, un service public plus efficace, plus sûr et plus performant pour les habitants.



Une partie des agents du service petite-enfance, placés sous la direction d'Ange-Hélène Vequaud (au centre en rose sur la photo de droite). A gauche, l'équipe de la micro-crèche. A droite l'équipe de la crèche multi-accueil.



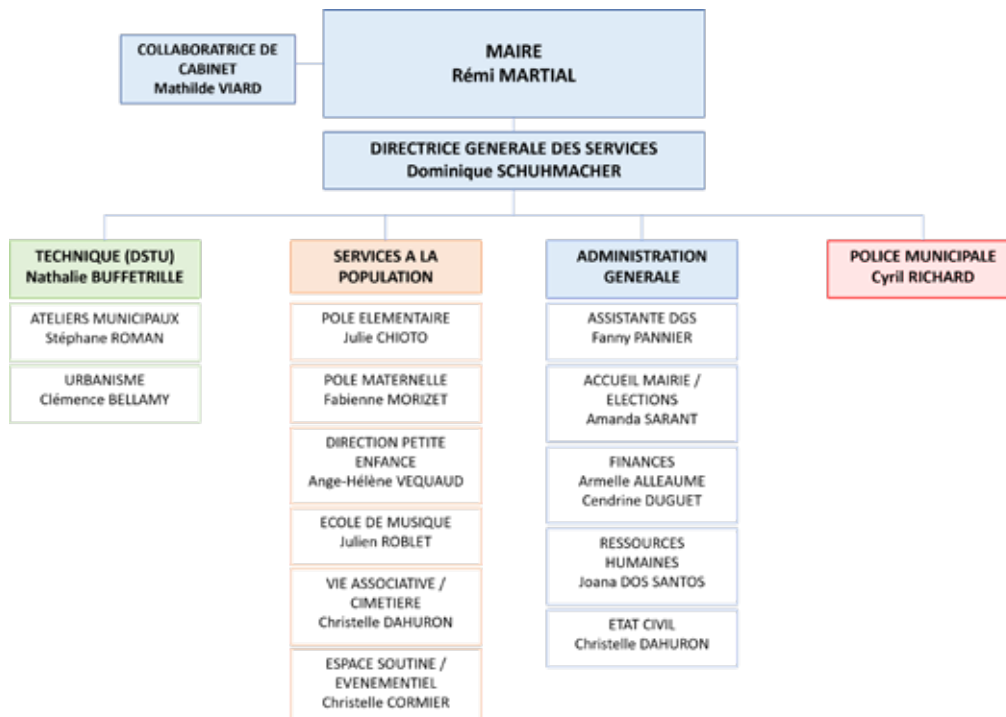
Une partie des agents des services périscolaires. A gauche : l'équipe de l'espace Gabriel Loire (élémentaire) dirigée par Julie Chioto (à gauche sur la photo). A droite : l'équipe du pôle enfance Jean-Pierre Reschoeur (maternel) dirigée par Fabienne Morizet (au centre sur la photo).

Je veux remercier les habitants pour leur confiance et leurs retours quotidiens : ils nous stimulent et nous obligent à être toujours meilleurs.

2026 sera une année dynamique. Je suis convaincue que, collectivement, nous continuerons à faire de Lèves une commune attentive, réactive et tournée vers l'avenir.

Les services de la ville sont à votre disposition
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et sur rendez-vous les après-midi.
02 37 180 180 / contact@leves.fr

ORGANIGRAMME



Un espace enfants à la bibliothèque, venez vous inscrire !



Depuis un an, la bibliothèque municipale propose aux enfants et pré-adolescents un espace dédié cosy et confortable avec mobilier et livres adaptés à leurs âges. Quelques nouveautés sont à découvrir !

L'espace enfants de la bibliothèque municipale s'enrichit pour le plus grand plaisir des jeunes lecteurs et de leurs familles, mais aussi des bibliothécaires qui vous accueillent dans un cadre chaleureux, coloré et accueillant. Dès la mi-janvier, de nouveaux livres seront à découvrir tels que la collection de *La cabane magique* (68 ouvrages), *Mortelle Adèle* (22 tomes) et *Anatole Latuile* (19 tomes).

Dans cette dynamique, la bibliothèque met également en place un atelier lecture destiné aux enfants de 3 à 6 ans. Pensé comme un moment ludique et convivial, cet atelier permettra aux tout-petits de découvrir le plaisir des histoires à travers des lectures à voix haute et des échanges autour des livres. Nous vous invitons à vous inscrire au premier atelier « Raconte-moi une histoire... » le **mercredi 14 janvier de 10h30 à 11h**.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

39 avenue de la Paix - au sein de l'espace Gabriel Loire
Renseignements et inscription :
02 37 180 180 / contact@leves.fr

*Raconte-moi
une histoire...*
Pour les 3 - 6 ans
Le 2^{ème} mercredi de chaque mois
de 10h30 à 11h00
14 janvier 2026
11 février 2026
11 mars 2026
08 avril 2026
Réservation conseillée sur contact@leves.fr
Entrée libre - ouvert à tous
Bibliothèque municipale
39 avenue de la Paix - Lèves
02 37 180 180 - contact@leves.fr
VILLE DE LÈVES

L'église Saint-Lazare : préserver un héritage, préparer l'avenir



Visible de loin, familière à tous les habitants, l'église Saint-Lazare occupe une place singulière dans le paysage et l'histoire de Lèves. À la fois témoin du passé, œuvre majeure de la reconstruction et lieu de vie encore très présent aujourd'hui, elle doit bénéficier d'un important programme de travaux. Un projet qui vise à préserver le bâtiment, restaurer ses éléments patrimoniaux et améliorer le confort de ses usagers.

Des origines anciennes à la reconstruction

L'église Saint-Lazare trouve ses origines au XVI^e siècle, lorsque la petite paroisse de Lèves dépendait de la paroisse Saint-Maurice de Chartres (actuellement place Drouaise). Construite à l'emplacement d'une ancienne chapelle, l'église de pierre et de bois répond par son style aux canons des édifices religieux euréliens de l'époque. Composé d'une nef et d'un bas-côté sud, surmonté d'un clocher au nord, l'édifice accompagne la vie de la commune, rythmant les événements religieux et civils. Mais son destin bascule brutalement lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le 16 août 1944, lors de la bataille pour la libération de Lèves, l'église est gravement endommagée. Comme beaucoup de bâtiments de la commune, elle paie un lourd tribut aux combats. Face à l'ampleur des destructions, la décision est prise, dans l'après-guerre, de reconstruire l'église sous une forme nouvelle.

Ce choix marque une rupture : l'église Saint-Lazare renaît dans une architecture moderne, sobre et puissante, faisant largement appel au béton, matériau emblématique de la reconstruction. Ce parti pris, signé des architectes chartrains Rédréau et Pichon, inscrit l'édifice dans son époque et en fait un témoignage fort du renouveau de l'après-guerre.

Un patrimoine artistique remarquable

La reconstruction de l'église ne se limite pas à l'architecture. Elle s'accompagne d'une volonté affirmée d'intégrer l'art contemporain au cœur du projet, le style épuré du bâtiment mettant en valeur les œuvres remarquables qui l'ornent.

Les vitraux de Gabriel Loire, maître verrier de renommée internationale installé à Lèves depuis l'après-guerre, donnent à l'église une lumière singulière. Par leurs couleurs et leur composition en dalles de verre taillé et coloré dans la masse, qui feront la réputation des ateliers Loire, ils créent



Le mauvais état des gouttières et de la couverture du bas-côté ont fait apparaître des traces d'infiltration d'eau avec des auréoles noires, mêlées de développements biologiques et de cristallisations de sels.

une atmosphère à la fois spirituelle et profondément moderne.

Le grand vitrail bleu du Chœur, qui raconte les grands moments de la vie du Christ, les trois hautes verrières, qui représentent trois saints liés à l'histoire la paroisse (saint-Maurice, saint-Gilles et saint-Lazare) et la magnifique verrière de 26 mètres de long, qui retrace les événements remarquables de l'histoire de Lèves, constituent aujourd'hui l'un des éléments patrimoniaux majeurs de l'édifice.

Des artistes de renom

Les bas-reliefs de Jean-Lambert Rucki, figure importante de l'art moderne et de l'art sacré du XX^e siècle, participent eux aussi à l'identité de l'église. Intégrées à l'architecture, ces œuvres témoignent de la rencontre entre création artistique et reconstruction, et font de Saint-Lazare un ensemble cohérent et remarquable.

D'autres artistes ont contribué à l'attrait de l'église, inscrite au titre des Monuments historiques, et bénéficiaire du label Patrimoine du XX^e siècle : le baptistère, signé

René Biraud ; la grande statue de la vierge, signée Marc Jacquin ; ou encore la Croix du chœur, signée Paragot. La décoration intérieure, à laquelle ont contribué Ransant et Roose, le magnifique chemin de Croix, ou encore l'utilisation des pierres de Berchères pour le maître-autel, l'ambon et l'autel du Saint-Sacrement, terminent l'allure unique de l'édifice.

Des travaux nécessaires et attendus



Les bas-reliefs de la façade occidentale (ici représentant la Cène) ont subi des infiltrations, qui altèrent la polychromie et risquent de détacher les éléments sculptés.

Plus de soixante-dix ans après sa reconstruction, l'église Saint-Lazare montre aujourd'hui les signes du temps. Des travaux sont devenus indispensables pour garantir la pérennité du bâtiment.

La voûte en béton, élément central de l'édifice, nécessite une intervention importante afin d'assurer la sécurité et la conservation de l'église. Les suspentes qui relient la charpente métallique au nergalto sur lequel a été projeté le béton montrent des signes de corrosion. Plusieurs parties de la voûte se sont effritées, ce qui nécessite une reprise complète.

Ce chantier structural est la première étape d'un programme plus large, pensé de manière globale depuis de longues années, en lien avec les services de la Drac (direction régionale des affaires culturelles).

Restaurer, protéger, valoriser

La commune a souhaité profiter de ces travaux pour engager une démarche de restauration et de valorisation du patrimoine.



Plusieurs nombreuses fissures transversales affectent la voûte de la nef, dont certaines sont très ouvertes et provoquent de l'oxydation sur le nergalto et les suspentes.

Les vitraux de Gabriel Loire feront l'objet d'interventions ponctuelles visant à assurer leur conservation et leur protection, tout en préservant la qualité de la lumière qui fait la singularité du lieu. Les bas-reliefs de Jean-Lambert Rucki, fragilisés par les infiltrations des eaux de pluie, bénéficieront également d'actions de conservation afin de redonner toute leur lisibilité à ces œuvres parfois méconnues du grand public.

Ces interventions permettront de mieux faire connaître la richesse artistique de l'église Saint-Lazare et de renforcer son rôle dans le patrimoine local.

Un meilleur confort pour tous

Lieu de culte, mais aussi lieu de rassemblement, l'église Saint-Lazare doit pouvoir accueillir dans de bonnes conditions tous ceux qui la fréquentent.

Le projet prévoit ainsi le remplacement de l'ancien système de chauffage gaz, devenu obsolète, énergivore et inopérant, par un chauffage électrique basse consommation au sol, surmonté

d'un parquet sous lequel les différents fluides pourront être déployés.

L'électricité sera remise aux normes, l'éclairage sera modernisé pour mieux mettre en valeur l'architecture et les œuvres, et la sonorisation sera repensée pour améliorer le confort auditif lors des offices et des événements.

Enfin, des travaux permettant d'améliorer la sécurité et l'accessibilité sont au programme de cet important chantier, dont la durée prévisionnelle totale est d'un an et demi, et dont le démarrage est prévu courant 2026.

18 mois de travaux à prévoir

A la suite des études préalables menées par le maître d'œuvre (atelier Penneron), le permis de construire a été validé (l'église étant inscrite au titre des Monuments historiques, le programme de travaux nécessitait un permis de construire). La Drac, qui fera la suivi des travaux, a indiqué plusieurs prescriptions au regard de la richesse patrimoniale de l'édifice et de ses particularités.

Une consultation des entreprises va être lancée en ce début d'année, avec un découpage en 6 lots, le plus important étant le lot maçonnerie au regard des nécessités de réparation et de protection de la voute. Le démarrage des travaux est espéré cet été.

Une association en création

En lien avec la ville (propriétaire), la paroisse (affectataire) et la famille Loire, une association des « amis de l'église Saint-Lazare de Lèves » va être créée en ce début d'année. Elle aura pour objet d'aider à la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine matériel, artistique, culturel et spirituel de l'église.

BUDGET PRÉVISIONNEL

DÉPENSES

TRAVAUX TTC	1 110 000
(dont lot maçonnerie, reprise de la voute 605 000)	

MO et études	120 000
--------------	---------

TOTAL	1 230 000
--------------	------------------

RECETTES

Conseil départemental	242 000
État (DETR et DSIL)	191 000
Drac	47 000
FCTVA	182 000
Reste à charge commune	568 000

TOTAL	1 230 000
--------------	------------------

Gabriel Loire, maître-verrier

Né en 1904 en Anjou, décédé en 1996 à Chartres, Gabriel Loire avait créé l'atelier de la Clarté en 1946 au Rigeard, avant d'ouvrir son atelier en plein essor à Lèves deux ans plus tard, où il se situe toujours rue d'Ouarville.

Afin de présenter son savoir-faire en dalles de verre à ses clients et partenaires, il créa notamment une série de vitraux sur le thème des quatre saisons.

C'est celui sur le thème de l'été, aux couleurs chatoyantes permettant de créer du contraste avec l'austérité de l'église, qui a été choisi pour être projeté sur la façade occidentale.

Cette nouvelle projection complète ainsi la mise en valeur des bas-reliefs qui bénéficient d'une mise en lumière depuis qu'ont été réalisés les nouveaux aménagements du cœur de village.



Jean-Lambert Rucki, peintre et sculpteur

Peintre et sculpteur français d'origine polonaise, né à Cracovie en 1888 et décédé à Paris en 1967, Jean Lambert-Rucki a exprimé son art sur plusieurs édifices religieux d'après-guerre.

On le voit ici (de dos) dans les années 50, avec l'un de ses ouvriers, en train de réaliser les bas-reliefs de la façade occidentale de l'église de Lèves.

Un maillage de 125 voisins vigilants



Réunion des voisins vigilants le 25 novembre dernier en présence de (de gauche à droite derrière la table) : Lionel Lecointre, adjoint au maire de Lèves en charge de la sécurité ; Richard Lizurey, vice-président de Chartres métropole en charge de la sécurité et de la prévention de la délinquance ; Rémi Martial, maire de Lèves ; le major David Picault, référent police nationale pour Lèves ; Hervé Steyer, commissaire commandant de la circonscription de police nationale de Chartres.

Face aux enjeux de sécurité et de tranquillité publique, le dispositif des Voisins Vigilants est l'une des principales composantes de la politique municipale avec la vidéoprotection et les forces de sécurité (police nationale et police municipale). Basé sur l'engagement volontaire des habitants, à ce jour 125 Lévois sont membres actifs du réseau, il vise à renforcer la prévention des incivilités, des cambriolages et à améliorer le cadre de vie.

Les voisins vigilants se sont réunis le mardi 25 novembre dernier à l'espace Soutine. En présence de Richard Lizurey, vice-président de Chartres métropole en charge de la sécurité et de la prévention de la délinquance, Hervé Steyer, commissaire de police de la circonscription de Chartres et le major David Picault, référent police pour Lèves, plusieurs points ont été abordés :

- **Les atteintes aux biens et physiques** qui diminuent depuis 2023. Il a été souligné qu'il ne fallait pas hésiter à s'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV).

- **La vitesse excessive** a également été abordée. Il a été annoncé l'acquisition d'un nouveau radar laser performant qui est mis en service depuis décembre. La police nationale a procédé à 58 contrôles routiers sur la commune en 2025, en complément de ceux réalisés par la police municipale.

- **La vidéoverbalisation rue de Longsault** a fait l'objet d'un échange. En effet il a été rappelé que depuis sa mise en place en 2021, le taux de passage des poids lourds est en baisse de plus de 80% avec 1570 camions verbalisés.

- **La présence de bouteilles de protoxyde d'azote.** Ce gaz est très dangereux, la police municipale doit être contactée en cas de découverte.

- **Les dépôts sauvages** avec un cas concret expliqué : le voisin vigilant signale à la police municipale un dépôt d'encombrants chemin de la Butte verte. Grâce aux réseaux de caméras de vidéoprotection l'auteur des faits est identifié et les informations sont transmises à la police nationale.

- **La très bonne collaboration et un maillage qui fonctionne** entre les polices municipales de Lèves, Champhol, Saint-Prest et Chartres, la police nationale, les voisins vigilants et les associations locales de pêche et de chasse sur tous les sujets liés à la sécurité.

Si vous souhaitez contribuer à la sécurité des Lévois et à la tranquillité de notre commune, **rejoignez le réseau actif des voisins vigilants et contactez Lionel Lecointre, adjoint au maire en charge de la sécurité : 06 18 21 59 61 - lionel.lecointre@leves.fr.**

La relève est assurée pour les porte-drapeaux



Les porte-drapeaux Julien Damoiseau, Louis et Jules Jérôme lors de la cérémonie du 1er à Chavannes.

Par leur présence lors des cérémonies patriotiques, les porte-drapeaux jouent un rôle essentiel pour rendre hommage, au nom de la Nation et des associations d'anciens combattants, aux victimes des guerres et à ceux qui sont morts pour la France.

Face à l'évolution démographique des anciens combattants, l'un des enjeux de ces dernières années était de renouveler les

porte-drapeaux de la commune, qui sont traditionnellement au nombre de trois. C'est chose faite, puisqu'à la suite de Julien Damoiseau, qui assure le service depuis désormais plus de dix ans, la commune a l'honneur de pouvoir compter également sur Louis Jérôme, et depuis peu sur son petit frère Jules Jérôme. Merci à eux.



LES 3 DRAPEAUX DE LA COMMUNE

- FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) Comité de Lèves

- ULAC (Union Locale des Anciens Combattants) Section de Lèves
- Association fraternelle des ACVG (Anciens Combattants et Victimes de Guerre) de Lèves

Nos deux jeunes porte-drapeaux lévois Louis et Jules Jérôme se sont vus remettre une lettre de félicitations signée de Marie-Christine Verdier-Jonclas, directrice générale de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) pour leur engagement patriotique :

« En portant ce drapeau, vous incarnez un lien vivant entre le passé, le présent et l'avenir de notre Nation. Le drapeau représente bien plus que nos couleurs nationales ; il est le symbole de notre histoire, de nos luttes et de nos victoires. Par votre dévouement au service du message véhiculé par le drapeau tricolore, vous contribuez ainsi à faire vivre la mémoire collective de notre pays et rappelez à tous l'importance de nos valeurs fondamentales : Liberté, Égalité, Fraternité. »



La lettre de félicitations a officiellement été remise par Aurélie Rimbeau, directrice départementale de l'ONACVG.

La ville de Lèves lance une campagne de stérilisation des chats errants

CHATS ERRANTS

La Fondation 30 Millions d'Amis
dit **NON** à l'euthanasie,
OUI à la stérilisation !



La Fondation 30 Millions d'Amis soutient financièrement 200 associations de protection des chats errants. Elles proposent la seule solution efficace pour gérer et maîtriser les populations félines en leur évitant l'euthanasie : la stérilisation.



Une campagne de stérilisation de chats errants va être prochainement menée sur la commune par La Fondation « 30 millions d'amis ». Un partenariat a été signé pour l'année 2026 et vise à encadrer la mise en place d'une action visant à maîtriser la population de chats errants sans propriétaire sur le domaine public de la commune.

La gestion des chats libres est délicate et il est impératif de gérer leurs populations en maîtrisant leur prolifération. Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans.

Ainsi, des bénévoles nourrisseurs accrédités réalisent la capture des chats errants, les amènent chez un vétérinaire qui effectue la stérilisation, l'identification (après avoir vérifié que l'animal n'a pas de maître), ainsi que les soins nécessaires. Après une période de convalescence, le chat peut soit être proposé à l'adoption, soit être relâché sur le site de capture. Il deviendra alors un chat libre qui sera la propriété de la Fondation.

Les frais de stérilisation sont partagés entre la Fondation « 30 millions d'amis » et la ville de Lèves.

Pour toute information :
02 37 180 180
contact@leves.fr

Vie de la commune

RAMASSAGE DES SAPINS



Comme de tradition désormais, la municipalité met en place le ramassage de vos sapins de Noël par les services techniques de la commune.

Votre sapin devra être déposé **entre le lundi 05 et le mercredi 21 janvier** dans l'un des 5 points de collecte :

- Rue Louise Michel
- Parking de l'école élémentaire
- Parking de l'Arsenal (61 B route de Chavannes)
- Devant le complexe sportif Michel Castaing
- Devant les services techniques (1 rue de la Pointe à l'Hermite)

Quelques conditions à respecter :

- *Le sapin doit impérativement être naturel, sans décoration, sans neige artificielle ni emballage.*
- *Le sapin doit être déposé sans être découpé hors de tout contenant.*

BANQUET DES ANCIENS - INSCRIVEZ-VOUS !



Cette année le banquet des anciens se déroulera les **05 et 06 février 2026** à l'espace Soutine de Lèves. Les seniors de 70 ans et + ont été conviés par courrier à participer à l'une des deux dates. Pour vous inscrire, vous devez renvoyer ou déposer en mairie le coupon d'inscription présent sur le courrier, avant le 06 janvier.

Les services de la ville restent à votre disposition au 02 37 180 180 / contact@leves.fr.

IN MEMORIAM



Jean-Michel Harrault nous a quittés le 24 novembre 2025 à l'âge de 73 ans.

Impliqué dans la commune de Lèves, il a été conseiller municipal de 1995 à 2001 aux côtés de Jean-Bernard Huet.





Opération recensement du 15 janvier au 14 février 2026

Cette année, la ville de Lèves réalise le recensement de sa population à la demande de l'Etat. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 janvier au 14 février 2026. Le Pied de fée vous explique le fonctionnement.

Une lettre du maire sera déposée entre le 7 et le 12 janvier dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Cette notice vous détaillera les instructions pour vous recenser en ligne avec vos codes personnels. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide mais vous avez toujours la possibilité de remplir un formulaire papier. L'agent recenseur vous expliquera la marche à suivre.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 24 janvier 2026, nous vous remercions de contacter la mairie : 02 37 180 180 / contact@leves.fr.

12 AGENTS RECENSEURS



Célia Bonavita



Wilfried Crance



Emma Delaitre



Jérôme Flourou



Hugues Fournet



Paul Fournier



Hubert Lestin



Laëtitia Maillet



Benjamin Thirouard



Elodie Venant



Clémentine Leclerc



Noé Favre

Le recensement concerne l'ensemble de la population. **Y répondre est obligatoire.**

L'agent recenseur doit vous présenter sa carte.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Photo 35 x 40

Cachet de la mairie

M _____ a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2026.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À _____, le _____

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



Si le recensement de la population est une démarche obligatoire, la Ville de Lèves ne fait appel parcontre à aucune entreprise pour du démarchage et vous invite à faire preuve de vigilance, à signaler toute pratique qui vous semblerait douteuse et à ne pas donner suite au démarchage abusif.

De façon générale, la commune ne démarché ni les particuliers ni les entreprises pour les mettre à contribution, pour quelque finalité que ce soit (à l'exception du recensement et du guide pratique de la commune).

Par ailleurs, aucune intervention chez les particuliers, dans le cadre des services de la Ville ou de ses filiales de services publics ne se fait sans une information préalable.

En cas de doute, merci de contacter la mairie au 02 37 180 180 / contact@leves.fr.

Retour en images

SOIRÉE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Près de 100 Lévois étaient réunis le 21 novembre à l'espace Soutine pour la soirée des nouveaux arrivants. Au programme : présentation de la commune et échange avec l'équipe municipale.

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS



Les Lévois ayant participé au concours des maisons et balcons fleuris ont été récompensés le 7 novembre dernier avec des diplômes, des bons d'achat et des fleurs.

SYMPHO'BRUNCH



Le 13 décembre dernier était organisé le concert sympho'brunch de Noël au sein de l'auditorium de l'école de musique. Les élèves et leurs professeurs ont pu présenter leur travail.

DUODAY



Dans le cadre du duoday, Malik, résidant à l'accueil de jour de la Fondation d'Aligre, a découvert le monde du travail au sein de la mairie aux côtés du maire.

INAUGURATION DU BANC DES CMJ



Les conseillers municipaux jeunes et les élus ont inauguré le 12 novembre dernier le banc réalisé par le Conseil municipal des jeunes qui a récemment été installé au square Griffith.

L'ACCUEIL DE LOISIRS EN SORTIE



Le 26 novembre dernier, les enfants de l'accueil de loisirs maternel sont allés visiter la caserne des pompiers de Champhol et ont eu la chance de monter sur le camion grande échelle.

JOURNÉE DE NOËL



Dimanche 7 décembre, ambiance chaleureuse et festive pour la journée de Noël à l'espace Soutine avec démonstrations de twirling et country, chorale de Noël, vin et chocolat chauds, crêpes, vente de sapins et diffusion d'un dessin animé.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL



Du 8 au 12 décembre, en salle du Conseil, les élus ont remis aux Lévois de 70 ans et plus un colis de Noël rempli de petites douceurs salés et sucrés.

AVENUE SOUTINE : BÂCHES BIODÉGRADABLES ET PLANTATIONS



Installation d'une bâche de paillage biodégradable en matières naturelles. Cette solution permet de limiter les mauvaises herbes, de garder l'humidité du sol et de favoriser la croissance des plantes, sans générer de déchets plastiques.



Plantations d'arbustes, cépées et vivaces avenue soutine par la société ID Verde. Elle assurera également l'entretien de ces végétaux pendant un an.

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS RUE D'OUARVILLE



De nouveaux aménagements en haut de la rue d'Ouarville ont été réalisés comprenant l'installation d'une lisse de sécurité, la mise en place d'un local poubelle et la rénovation du banc public.

REMISE EN ÉTAT DE LA CROIX ROUGE



Les services techniques ont procédé à la rénovation de la « Croix Rouge » qui se trouve à la croisée des chemins entre Chavannes et Seresville.

Le rôle des chasseurs pour réguler la faune sauvage et protéger la population



Les membres de la Société de chasse de la St Hubert de Lèves, rassemblés à l'occasion de la battue aux sangliers organisée le 16 novembre 2025.

La Saint Hubert de Lèves, association créée en 1903 et présidée par Florian Jérôme, compte une quarantaine de sociétaires, principalement Lévois. Plusieurs grandes battues ont été organisées cet automne afin de lutter contre la prolifération des sangliers, pour limiter les dégâts causés par ces derniers et pour protéger la population.

Depuis plusieurs années est constatée une prolifération de la faune sauvage, particulièrement des sangliers. Leur population se développant trop rapidement pose des problèmes majeurs tels que des dégâts agricoles et chez les riverains mais aussi des accidents de la route avec la traversée de ces mammifères, notamment route de la butte verte.

La Saint-Hubert est donc intervenue récemment pour une régulation efficace en toute sécurité. L'association rappelle que les battues débutent avec un discours de sécurité ainsi que la pose de panneaux « chasse en cours » à l'entrée des chemins communaux et des routes. Les chasseurs mettent un point d'honneur à répondre aux attentes des riverains et des agriculteurs de Lèves.

Les chasses s'effectuent dans le respect et le partage de la nature. Aussi, les chasseurs agissent toute l'année dans la préservation de la faune, y compris hors période de chasse,

notamment en agrainant et abreuvant de blé et d'eau le territoire de la commune et des environs. Enfin, la priorité de la Saint-Hubert de Lèves est de chasser en toute sécurité pour leurs membres, et pour les habitants et promeneurs.



Agrainoirs installés par les membres de la société de chasse.

JEREMY CHARBONNEL

SEUL TOUT



VEN 9 JANVIER

20H30 - ESPACE SOUTINE

info & résa sur leves.fr/espacesoutine

Vie des associations

JUDO LÉVOIS



La saison 2025-2026 est bien lancée !

- les gagnants de notre concours-challenge de l'été "Prends ta gourde" ont été récompensés avec des sacs aux couleurs du club,
- la session de découverte "Amène ton pote" a permis à nos petits judokas de faire découvrir leur passion à leurs camarades,
- les stages de rentrée organisés par le Comité 28 ont permis la rencontre d'un champion olympique (Paris 2024) et d'un champion au palmarès mondial et européen,
- Titouan continue de s'investir au niveau départemental aux travers des stages arbitres et commissions sportives,
- plusieurs de nos judokas ont représenté les couleurs du club et de la ville lors des différents stages, animations sportives et compétitions.

De nombreuses autres activités sont à prévoir sur le second trimestre, avec entre autres la séance "Amène ton parent" dont l'objectif est de permettre aux enfants de partager leur sport avec un parent, l'animation Renardo et Samouraï du **31 Janvier**, l'organisation d'une rencontre inter-club ...

Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année.

Pour tout renseignement, merci de nous contacter à judoclub. leves@gmail.com

N'oubliez pas de nous suivre sur <https://www.facebook.com/JudoClubDeBeauceLeves/>

LES AMIS DE L'ABBAYE DE JOSAPHAT



En ce mercredi 19 novembre, 21 personnes – la plupart lévoises et membres de l'association des Amis de l'Abbaye de Josaphat ont participé à la sortie sur Paris organisée par celle-ci. Patrimoine et histoire du Moyen-Age étant au cœur des événements prévus par notre association, nous avons choisi le 5^e arrondissement, un des berceaux historiques de Paris qui réunit de nombreux témoins de son histoire.

La visite guidée de la Sorbonne fut pour tous l'occasion de découvrir un bâtiment impressionnant et magnifique avec son péristyle, ses salles d'apparat et son amphithéâtre.

Un excellent déjeuner à la brasserie Balzar, datant de 1894 à quelques mètres, a permis une pause sympathique et conviviale avant de prendre le chemin du musée de Cluny, lui aussi tout près. Adossé aux vestiges des thermes romains de Lutèce, ce musée possède l'une des plus importantes collections mondiales d'objets et d'œuvres d'art de l'époque médiévale. La visite guidée choisie avait pour thème « La vie au Moyen Age ». Notre guide nous a donc principalement emmenés dans des salles où des objets très anciens permettaient de très intéressants commentaires sur les us et coutumes du Moyen Age. Nous avons terminé notre visite en admirant les célèbres tapisseries de la Dame à la Licorne.

Malgré un temps automnal bien maussade, ce fut une journée enrichissante et très agréable.

**MERCI À PATRICK ET FLORENCE
POUR LA MAGIE DE NOËL
AU 28 AVENUE SOUTINE**



■ AVENIR GYMNIQUE DE LÈVES



L'Avenir Gymnique de Lèves accueille son concours interne de gymnastique.

Le club de l'Avenir Gymnique de Lèves organisera son traditionnel concours interne le **samedi 7**

février 2026, au gymnase Michel Castaing. L'événement, ouvert à tous, permettra aux jeunes gymnastes du club de mesurer leurs progrès et de partager un moment sportif et convivial avec leurs familles et supporters.

Cette compétition réunira les catégories poussines (6–10 ans) et jeunesses (10–14 ans). Pour plusieurs participantes, il s'agira d'une première expérience de compétition, un passage important avant les rendez-vous départementaux puis régionaux qui les attendent dans les prochains mois. Les jeunes athlètes présenteront leurs enchaînements aux différents agrès, dans une ambiance bienveillante mais néanmoins exigeante.

La journée sera également rythmée par deux temps forts très attendus : une démonstration de la catégorie Eveils (2 ans et demi - 5 ans), les plus jeunes du club, toujours très applaudis, et de la catégorie Mini poussines (5 ans) ainsi qu'une présentation de la catégorie aînée (15 ans et plus), qui offrira au public un moment de gymnastique plus technique aux agrès.

Ce concours interne se veut avant tout une fête du sport, mettant en avant l'engagement, la progression et la passion des gymnastes de tous âges.

■ SEDB 28



Notre président Alain LHEMERY a eu le plaisir de faire don à l'association d'un ordinateur Windows 10. Après une adaptation spécifique pour les non-voyants, ce dernier va retrouver une nouvelle vie dans une école de Conakry en Guinée qui accueille et scolarise de jeunes guinéens ayant perdu la vue. Si vous possédez un ordinateur portable ancien et non utilisé, nous sommes intéressés ! Réparation et entretien de machine Perkins (destinée à la frappe de courrier en Braille) en aide à l'association " Entraide Guinée pour enfants non voyants ".

Comme chaque année, pour la prochaine AG, nous avons l'intention de récompenser des personnes méritantes, justifiant de plusieurs années de bénévolat : des dossiers sont actuellement en cours mais n'hésitez pas à nous contacter si vous pensez que votre candidature peut nous intéresser. Nous l'étudierons attentivement et avec plaisir. Merci d'avance.. Bonnes fêtes de fin d'année.

■ TWIRLING DANCE CLUB DE LÈVES



Cette année encore, le Twirling Dance Club de Lèves a participé à la Journée de Noël en famille. C'est avec fierté qu'une partie du club est montée sur la scène de l'Espace Soutine pour une représentation d'ensemble en bâtons lumineux et en pompons.

La prestation a été suivie de plusieurs solo et de duos réalisés par les

enfants ayant participé au Championnat de France au mois de mai dernier à Brest, ainsi qu'au Championnat d'Europe en juillet dernier en Italie.

Nous avons même eu la chance de rencontrer le Père Noël avec un peu d'avance, avant qu'il ne reparte travailler avec ses lutins !

Nous remercions chaleureusement la ville de Lèves pour sa confiance, ainsi que tous les bénévoles, parents, amis et familles qui nous ont soutenus et applaudis.

Concernant nos prochaines dates, nous serons en Championnat de France les **17, 18 et 19 avril 2026** à Landivisiau, puis viendra notre gala annuel le **14 juin 2026** à l'Espace Soutine de Lèves.

À très vite ! Le Twirling Dance Club de Lèves

Infos utile: Présidente Delachaume Alicia 06.24.84.04.43

Mail : td-cl@hotmail.com

UNION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

La commémoration du mardi 11 novembre 2025 se déroula conformément à l'invitation adressée aux anciens combattants et sympathisants.

Dès 9 h.45, place de l'église, le rassemblement en présence de Monsieur le Maire, Rémi MARTIAL, fut constitué. A 10 h., l'office religieux célébré à la mémoire des victimes de toutes les guerres, s'est déroulé en présence de certains membres du conseil municipal, de nombreux enfants du conseil municipal des jeunes, encadrés des adjoints en charge de la mémoire. Monsieur le Curé, Christophe BESNIER, comme chaque année, ne manque pas de souligner nos guerres, encore trop présentes en Europe.

A 11 h., l'assistance s'est vue grossie de nombreux lévois et enfants des écoles, rassemblés place de la mairie. La participation au défilé a été remarquable, l'harmonie locale et les membres de la chorale Cluster ont précédé le défilé vers le monument aux morts du cimetière. Vu le nombre de participants, le moment resta solennel et les lectures des messages nationaux commencèrent dans un grand recueillement.

Le message de l'UFAC (union française des anciens combattants et victimes de guerre) fut lu par des élèves de l'école Jules Vallain. Le second, celui du secrétaire d'état auprès du ministère des armées fut lu, avec beaucoup d'émotion, par Monsieur le Maire, Conseiller départemental, Rémi Martial.

A la suite, le dépôt de 3 gerbes respectives par Monsieur le Président de l'amicale laïque, du comité ULAC et la municipalité eurent lieu.

Après la minute de silence et l'interprétation de la Marseillaise par la chorale Cluster et l'harmonie lévoise, le moment resta très émouvant.

La cérémonie étant terminée, l'assistance se déplace en grand nombre au préau de l'école Jules Vallain.

Monsieur le Maire prit la parole, entouré des jeunes conseillers municipaux et le moment resta très mémorable pour tous les participants. La manifestation s'est poursuivie par une aubade remarquable, l'interprétation de morceau irlandais et le chant des partisans ne laissa personne insensible.

Un « copieux » vin d'honneur précéda le banquet servi à l'Espace Soutine pour 13 heures. La quarantaine de personnes inscrites s'est retrouvée dans une sympathique ambiance.

Information - Invitation

La prochaine assemblée générale de l'Union française des anciens combattants qui regroupe les générations 39-45, Indochine et Afrique du Nord se tiendra le **lundi 9 février 2026**. Une convocation fera suite.

TRÉTEAUX D'ALIGRE



C'est avec deux nouvelles productions, Pierre et le Loup de Serge Prokofiev et Le Carnaval des Animaux de Camille Saint-Saëns, que le collectif des Tréteaux d'Aligre démarre cette nouvelle année 2026. Si l'alliage théâtre et musique est encore une fois à la manoeuvre, c'est tout de même la musique qui mène le jeu pour ces deux

oeuvres bien connues des mélomanes du monde entier, car si le récitant raconte bien le conte de Pierre, petit garçon courageux qui va capturer le grand méchant loup avec l'aide de son ami le petit oiseau, ce sont bien les instruments de l'orchestre qui représentent les personnages de l'histoire : l'oiseau est la flûte, le chat, la clarinette, le grand-père bougon est représenté par le basson, le loup par les cuivres, les chasseurs par les timbales et la grosse caisse et enfin, Pierre par les instruments à cordes. Pour le Carnaval des Animaux, il s'agit de 14 tableaux musicaux que Saint-Saëns lui-même a qualifié de « Grande Fantaisie Zoologique ». C'est donc un ensemble instrumental d'une vingtaine de musiciens - cordes, bois cuivres et percussions - qui est réuni le **dimanche 4 à 17h00 et les lundi 5 et mardi 6** à 20h00 sous la direction de Michel Bienaimé. Philippe Frémont sera le conteur, ainsi qu'Hortense, Cassandre, Ioana et Ilinca, les petites didascalies des tréteaux.

Dans la continuité de leur travail, les artistes du collectif mettent en répétition la pièce de Jean Anouilh : Léoçadia, qui sera représentée sur la scène de l'Espace Soutineau les **2, 3 et 5 mai** prochains.

TENNIS CLUB DE LÈVES



Cette fin d'année 2025 était chargée au Tennis club de Lèves. Si nos équipes sont au repos en cette période, les tournois individuels indoor continuent. Nos femmes participent activement à améliorer leurs compétences lors des matchs de poule des ladies raquettes

(tournoi du comité) ou lors des championnats individuels avec notamment une très belle victoire de notre coach Fanny tandis que les hommes avaient la chance (pour certains car les places sont chères) de pouvoir participer à notre premier tournoi multi chance de la saison organisé le 26 octobre remporté par notre lévois Olivier. Le second arrivera le 21 décembre et est complet depuis longtemps. Nos jeunes ne sont pas en reste avec des tournois organisés par Fanny pour nos balles rouges avec notamment un 100% filles. Mais comme vous le savez, le tennis club de Lèves c'est aussi des animations et événements. 2025 est décidément l'année des premières puisqu'après le premier open depuis 1994, nous avons organisé notre premier loto le 2 novembre à l'espace Soutine. Ce fut un franc succès et nous sommes donc prêt à remettre le couvert l'année prochaine. Nous poursuivons aussi notre politique de club inclusif avec une animation tennis santé à Champhol. Et bien sûr, n'oublions pas nos jeux lévois et notre animation parents-enfants de Noël (Une trentaine de présents) suivi de notre AG et d'une soirée double.

Alors merci à tous : adhérents, bénévoles et membres du bureau sans qui tout cela ne serait pas possible et vivement 2026 !

L'ABEILLE LÉVOISE



L'Abeille Lévoise vous présente ses vœux

L'année écoulée a confirmé le rôle de l'Abeille Lévoise comme acteur local engagé en faveur de l'apiculture, de la biodiversité et de la transmission des savoirs. Malgré les contraintes liées au contexte climatique et aux aléas propres à l'apiculture, l'association a poursuivi ses actions avec sérieux et passion.

Fidèle à ses valeurs de partage, de pédagogie, de respect du vivant et de convivialité, l'Abeille Lévoise a continué à promouvoir une apiculture respectueuse des abeilles et de leur environnement. La Fête de l'Abeille a, une nouvelle fois, été un temps fort de l'année, rassemblant petits et grands autour d'animations, d'échanges et de découvertes très appréciées.

Tout au long de l'année :

- Des visites en tenue d'apiculteur ont été organisées avec différents groupes, permettant à une soixantaine de participants de vivre une immersion concrète et sécurisée au plus près des ruches ;
- Environ 200 enfants ont assisté aux rencontres pédagogiques proposées par l'association.

Déjà tournée vers 2026, l'association prépare avec enthousiasme de nouveaux projets et animations pour faire découvrir encore davantage le monde de l'abeille et transmettre, à petits et grands, le goût de la protection des pollinisateurs.

Les bénévoles de l'Abeille Lévoise adressent à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

LA PÉTANQUE LÉVOISE



La pétanque lévoise a tenu son assemblée générale le samedi 13 décembre à l'espace Soutine, en présence de monsieur Olivier Pichereau adjoint aux associations. Il a été présenté aux adhérents le bilan 2025, et les projets pour 2026. A l'issue de cette présentation, dans une ambiance conviviale un cassoulet a été servi autour duquel 80 personnes ont pris part.

Quelques dates à retenir pour 2026 :

- Le **25 avril** concours ouvert à tous
- Le **30 mai** concours ouvert à tous
- Le **29 août** concours interne

Le président : Christian Legras

■ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le mercredi 26 novembre 2025 à la salle du Foyer culturel de Lucé, sous la présidence de Michel Chauveau. Monsieur Bertrand Massot, maire de Luisant ainsi que les adjoints aux sports de Lucé, Mainvilliers et Champhol avaient répondu à l'invitation du président.

Forte de ses 1252 licenciés, sur le plan de l'agglomération chartraine, elle propose à ses membres 53 séances hebdomadaires assurées par 20 animatrices et animateurs et le soutien de 36 bénévoles, responsables de salle.

Outre les séances de gymnastique, les marches, les marches nordiques, la gym senior hommes, l'association chartraine a créé des sections spécifiques : gym câline pour les enfants de 9 à 36 mois, les cardiaques et les diabétiques, gym dos, gym seniors et grands seniors, des ateliers mémoire et d'équilibre, gym autonomie dans les maisons de retraite, cours adaptés pour handicapés.

Les rapports moral et financier ont été votés à l'unanimité.

Le Président a remercié les membres bénévoles du Comité Directeur

et responsables de salles ainsi que les municipalités qui, toutes, mettent gratuitement des salles à notre disposition

Pour terminer cette réunion, Monique Juste, présidente de la maison Sport santé d'Eure et

Loir a tenu à exprimé sa solidarité pour le club de Chartres qui se classe le 3ème en France.

A l'issue de cette A.G., un apéritif a rassemblé tous les participants.

Forum des associations

La section lévoise de gymnastique volontaire a participé, comme tous les ans, au forum des associations et a renseigné de nombreuses personnes désireuses de faire du sport sans compétition et dans un esprit de convivialité.

Téléthon

La Gymnastique Volontaire, partenaire officiel du Téléthon, est très impliquée. Comme les années précédentes, elle a participé à des animations sportives dans l'agglomération chartraine.

■ CHARLES GAUTIER



Le 5 décembre 2025, à Dénézé Sous Douai dans le cadre «fêtons Noël avant Noël», 61 adhérents ont profité d'un déjeuner animé et musical avec un accordéoniste de talent ainsi que du grand show Cloclo « Les années Belles, Belles, Belles » avec Bastien Rémy et ses Clodettes. Cette sortie spectacle a été très appréciée de tous. Début décembre, Nous avons distribué les colis de Noël aux adhérents n'ayant pu participer au repas annuel du 11 mai 2025.

Information : le **dimanche 25 janvier 2026** aura lieu l'Assemblée Générale suivie de la dégustation de la galette des Rois à 15 h à l'Espace Soutine. Dès réception de l'invitation, merci de nous faire parvenir le coupon réponse par retour afin d'organiser au mieux cette manifestation.

Nous vous souhaitons une bonne année ainsi qu'une bonne santé pour l'année 2026. Votre Président : Renault Roger

■ C2L

Les activités de l'association se diversifient.

Notre prochaine conférence « rendez-vous avec la culture anglaise » aura lieu le **mercredi 4 mars 2026** à 20h à l'Espace Soutine à Lèves, sur le thème Greenwich et son méridien.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous et tout public.

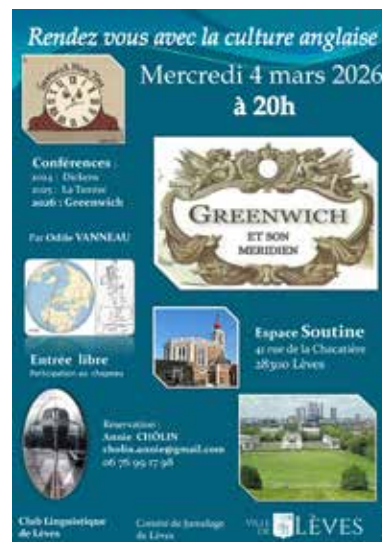
La réservation se fait dès à présent auprès de CHOLIN Annie soit par téléphone au 06 76 99 17 98 ou par mail cholin.annie@gmail.com.

Notre prochaine visite en anglais dans la ville se fera au printemps prochain, le thème sera la Fondation d'Aligre.

Il y a toujours la possibilité pour ceux qui le désirent de s'inscrire au cours d'anglais ou espagnol (adultes).

Pour tout renseignement 06 76 99 17 98 ou mail cholin.annie@gmail.com

La Présidente C2L, Annie CHOLIN



AMICALE LAIQUE

Les prochains événements à la salle Marcel Josse

Samedi 31 janvier à 20h30

Concert de l'Harmonie de Mainvilliers

Comme à chaque début d'année, l'Harmonie de Mainvilliers nous proposera son nouveau concert. Un moment musical joyeux, mis en scène dans un esprit festif, et interprété par plusieurs dizaines de musiciens de qualité. Venez nombreux ! Entrée libre au chapeau.

Dimanche 1er mars 2026 14h à 19h

« Jeux à Josse »

Vous voulez (re)découvrir des jeux de société anciens et modernes,

partager du temps entre adultes et enfants, lâcher les écrans, vous rencontrer autour de jeux de plateau, de dés, de cartes, de coopération ? Alors rendez-vous à la salle Josse, en bas de la rue G. Philipe. L'Amicale Laïque de Lèves vous invite à partager des jeux appréciés de ses membres. Vous pouvez aussi apporter les vôtres et les faire connaître. L'entrée est libre et gratuite. Un chapeau sera à votre disposition si vous souhaitez nous aider à couvrir les frais de chauffage. Nous ne sommes pas au casino, il n'y aura pas de jeux d'argent !

Vendredi 20 mars 2026 à 20h30

Concert de la chorale Voix d'ailleurs de Saint-Georges

Vous aimez les chants du monde ? Alors n'hésitez pas, venez écouter la chorale Voix d'ailleurs composée d'une quarantaine de choristes, qui vous interprétera avec brio un répertoire éclectique allant de la Polynésie à l'Écosse, de l'Ukraine au Bénin... Un spectacle dynamique et plein de surprises. Entrée libre au chapeau.

LA VIGNE DE LÈVES



Chers amis,

Pour ceux qui suivent La Vigne de Lèves, de près comme de loin, voici quelques informations sur nos vendanges et notre première récolte vinifiée.

Le 25 septembre une trentaine de joyeux vendangeurs ont récolté 420kg de raisins bien mûrs qui, pressés, nous ont donné 270 litres de jus. 20 litres ont été prélevés pour confectionner notre délicieuse gelée (en vente sur le site internet), et 250 litres ont été portés

au chai. Après débouillage le lendemain 200 litres ont fermenté pendant 10 jours. Depuis le vin se repose et se construit à l'abri de l'air.

Les vignerons amateurs que nous sommes apprennent au fur et à mesure avec l'évolution de cette première cuvée, non sans se poser de multiples questions souvent inquiètes. Mais les amis vignerons qui nous suivent nous rassurent ; il faut patienter et observer. Quoi qu'il en soit nous ferons une première dégustation et mise en bouteilles en février, en continuant vraisemblablement d'élever une partie de la cuvée 2025 en fût.

Le terrain a été préparé pour l'hiver et la vigne a droit à son repos bien mérité.

Votre association grandit et progresse et dépasse maintenant les 110 adhérents. Ce 9 décembre nous avons réuni une bonne cinquantaine de membres pour une Assemblée Générale dynamique et joyeuse, associant nos amis des vignes de Saint-Prest et de Berchères-les-Pierres : convivialité et échanges amicaux avant tout !

Rendez-vous maintenant pour la taille en mars, et le premier verdict sur la cuvée 2025 !.

Nous vous souhaitons une belle année 2026 !

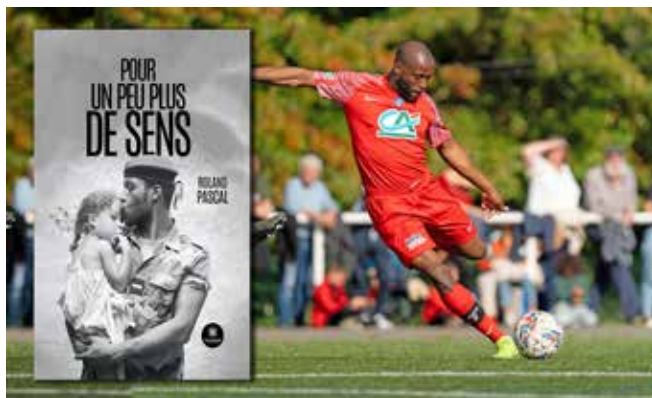
François MEBS

ASSOCIATION LÉVOISE DES ASSISTANTES MATERNELLES

L'Association a fêté le dimanche 14 décembre 2025 le Noël des enfants avec un spectacle de la Comédia del Abilis suivi de la visite du Père Noël pour le plus grand bonheur des enfants à qui il a distribué un livre et des chocolats. L'après midi s'est poursuivi autour d'un goûter, un bon moment entre les différentes familles et leurs assistantes maternelles. Le sapin a été entièrement décoré grâce aux réalisations des enfants. L'événement a été une belle réussite qui a réuni plus de 200 personnes, l'association accueillant 54 enfants et leur famille autour de 16 assistantes maternelles. Un grand merci à notre partenaire, le Crédit Mutuel de Lèves, pour sa présence et son soutien lors de cette journée pleine d'énergie et de solidarité.



FC LÈVES



Quand un parcours de vie donne du sens au football Portrait de Roland Pascal, joueur du FC Lèves et auteur.

Au FC Lèves, Roland Pascal est un joueur apprécié de tous. Engagé, respectueux et toujours dans l'esprit collectif, il incarne les valeurs du club aussi bien sur le terrain que dans le vestiaire.

Ce que l'on sait moins, c'est que Roland est aussi l'auteur du livre *Pour un peu plus de sens*, dans lequel il raconte un parcours de vie marqué par les difficultés, le placement en foyer et un long chemin de reconstruction. Un témoignage sincère, tourné vers l'espoir et la volonté de ne pas se laisser définir par les épreuves.

Le football a occupé une place essentielle dans cette trajectoire. Plus qu'un sport, il a été un repère, un cadre structurant, un espace où chacun est jugé pour ce qu'il fait, pas pour ce qu'il a vécu. Sur un terrain, les différences s'effacent : il reste l'effort, la solidarité et l'envie d'avancer ensemble.

À travers son parcours et son témoignage, Roland rappelle que les clubs sportifs jouent un rôle essentiel dans la vie des personnes. Ils sont des lieux de rencontres, d'inclusion et de transmission de valeurs. Des espaces où l'on se reconstruit parfois sans même s'en rendre compte.

Pour celles et ceux qui souhaitent plonger dans son récit et se laisser inspirer, le livre est disponible en librairie et en ligne, en format papier ou numérique. Offrez-vous ce témoignage unique, et laissez-vous guider par un parcours où le sport, la résilience et l'écriture donnent un peu plus de sens à la vie.

ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX

UN PRÉSIDENT MÉDAILLÉ

Vendredi 5 décembre, à Vernouillet (28), se déroulait la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, de l'engagement et des sports, présidée par le préfet d'Eure et Loir. Patrick HENRI, le président de l'Ecole d'Arts Martiaux de LÈVES s'est vu remettre la médaille de bronze, pour sa vingtaine d'année d'engagement dans le milieu associatif et sportif.

LES AMIS DE CLUSTER

Effectif en hausse pour les Amis de Cluster

L'année 2025 se termine sur une belle note pour l'ensemble vocal de Lèves ! Lors de la dernière assemblée générale de l'association Les Amis de Cluster, en novembre, le bureau s'est partiellement renouvelé avec l'arrivée de deux nouveaux membres : Brigitte et Laurent Louail, une nouvelle trésorière et un trésorier adjoint viennent renforcer l'équipe. Ils remplacent Danièle Noulain, qui a officié comme trésorière de nombreuses années.

La chorale affiche un dynamisme certain. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en trois ans, les effectifs

sont passés de 45 à 72 choristes, signe d'un bel engouement pour le chant choral et la convivialité des répétitions. A tel point que les chaises en sont venues à manquer à la rentrée dans l'école de musique où les choristes répètent pour la 2^e année.

Côté programme, après le Magnificat de Vivaldi l'an dernier, l'œuvre phare de cette saison sera les funérailles de la Reine Mary, dont l'intégralité sera présentée lors de la semaine musicale de l'école de musique, en mars. En attendant, la chorale en interprétera un extrait au traditionnel concert du Nouvel An.

Et ce n'est pas tout ! La chorale célébrera son trentième anniversaire en 2026, un événement important auquel toute l'année sera consacrée. Pour marquer cette étape, les prochains articles du Pied de Fée reviendront sur le parcours du chœur, ses concerts mémorables ainsi que les membres qui ont contribué à sa croissance depuis sa création. Ce sera une belle aventure humaine et musicale à découvrir...



■ LES AMIS DU LÈVES MUSIC BAND

Notre rendez-vous musical traditionnel approche à grands pas ! **Samedi 17 janvier 2026**, les ensembles de l'école de musique se produiront à l'espace Soutine à 20h30 pour le Concert du Nouvel An.

Seront sur scène, les orchestres : Adagio, dirigé par Mari Akagawa ; Andante, sous la direction d'Emmanuel Tricheux ; Allegretto, mené par Sylvain Chiesa ; Vivace, sous la baguette de Harry Cook ; Presto, sous la direction de Mari Akagawa ; Fairy Feet Big Band mené par Chisato Cieux et les ensembles Ambitus et Cluster, dirigés par Sébastien Bouvet.

Les intermèdes musicaux seront assurés par Élévation.

Au programme, des musiques traditionnelles, classiques, des bandes originales de films, du jazz... et de belles prestations des musiciens, petits et grands. Notre association assurera la logistique de ce spectacle.

L'entrée sera libre dans la limite des places disponibles. Réservations possibles sur contact@leves.fr ou 02 37 180 180. Nous espérons vous y voir nombreux pour célébrer 2026 en musique !

■ COMITÉ DE JUMELAGE



Dans le cadre de notre partenariat avec notre ville jumelle, 8 membres du Comité de Jumelage de Lèves se sont rendus à Nailsworth pour assister aux cérémonies du Remembrance Sunday, l'équivalent britannique de notre « 11 novembre ». Cet événement rend hommage à toutes les victimes des conflits avec l'Angleterre.

Alain, notre porte-drapeau représentant les anciens combattants français, a défilé aux côtés des Britanniques lors de cette cérémonie empreinte de respect et de solennité. À l'issue de l'office religieux, nous avons déposé deux couronnes : l'une en l'honneur des anciens combattants, l'autre au nom de la municipalité de Lèves.

Après les commémorations, nous nous sommes retrouvés à l'Egypt Mill, où les membres du jumelage de Nailsworth nous ont réservé, comme à leur habitude, un accueil chaleureux et convivial.

Prochain rendez-vous à Nailsworth : **du 14 au 17 mai 2026**. Les inscriptions à ce voyage sont ouvertes. Si vous souhaitez y participer, renseignez vous auprès du Comité de Jumelage « jumelageleves@gmx.fr ».

■ LÈVES-TOI ET MARCHÉ

Tous les membres de l'association « Lèves-toi et marche » vous adressent leurs vœux les plus chaleureux pour une année pleine de succès et de sérénité.

Cette année s'ouvre pleine de créativité, de persévérance, de réussite de nos projets, sans oublier la bienveillance et la solidarité. Nous avons fini 2025 par la promenade de la calèche du Père Noël. Nous avons modifié le parcours et malgré tout de nombreux enfants sont venus rencontrer le Père Noël sur le parcours pour recevoir leurs friandises et surtout donner leurs dessins.

Merci le « Comité des Fêtes de Lèves » et « l'Association Les P'tits Lévois » qui participent à la réussite de notre animation.

Voici nos activités courantes de nos sections : CAFE TRICOT et JE PATCH ET JE COUDS et nos événements : CHAVANNE'S BROCC (14/05/2026) et la balade du Père Noël (12/2026).

Rejoignez-nous pour cette seconde édition de la « Course de canards » qui se déroulera le **10 juillet 2026** sur une portion de l'Eure.



Jetez-vous à l'eau et « parrainer un canard » en scannant le QR code. 5 euros = un parrainage = un canard numéroté

Nombreux lots à gagner dont un voyage

Vous pouvez retrouver toutes les informations liées à la course de canards sur notre site : www.leves-toi-et-marche.fr

Voici les activités de nos sections :

« **Les tricopines** » sont heureuses de vous accueillir à la salle « Françoise Donneau » dans l'espace Gabriel Loire pour le CAFE TRICOT :

En janvier 2026 : lundis 12 et 26 à 14h / samedis 10 et 24 à 10h

En février 2026 : lundis 9 et 23 à 14h / samedis 7 et 21 à 10h

« **Je patch et je couds** ». Muriel sera ravie de vous accueillir dans la salle N°2 de l'espace SOUTINE.

En janvier 2026, les mardis 6 et 20 de 14h à 21h

En février 2026, les mardis 3 et 17 de 14h à 21h

Retrouvez toutes ces informations sur www.leves-toi-et-marche.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur vos projets, vos idées et vos envies.

État-civil et urbanisme

État-civil (jusqu'au 15 décembre 2025)

NAISSANCE

7 novembre 2025
Nina HENRY GALEGO

7 novembre 2025
Robin BLAVOT

DÉCÈS

25 octobre 2025
Nelly BLONDEAU épouse BRAULT

28 octobre 2025
Claudine CHEVEREAU veuve QUÉRON

03 novembre 2025
Didier LEROY

24 novembre 2025
Jean-Michel HARRAULT

Urbanisme (jusqu'au 16 décembre 2025)

Autorisations en instruction

Déclarations préalables

DP 028 209 25 00116	23 T rue Jules Vallain	Clôture	DP 028 209 25 00126	90 avenue de la Paix	Changement de la porte d'entrée
DP 028 209 25 00117	1 allée des Charmes	Changement des fenêtres + ravalement de façade			
DP 028 209 25 00118	15 rue du Bout du Val	Changement de destination grenier en bureau	Permis de construire et démolir		
DP 028 209 25 00121	12 rue de Josaphat	Installation d'antennes de radiocommunications réseau privé C'CIN	PC 028 209 25 00014	13 Allée Geoffroy de Lèves	Construction maison individuelle- Vallée Royale lot 6
DP 028 209 25 00122	9 allée Geoffroy de Lèves	Clôture et portail	PC 028 209 25 00015	15 Allée Geoffroy de Lèves	Construction maison individuelle- Vallée Royale
DP 028 209 25 00123	64 rue de Bailleau	Pose de 3 vélux	PC 028 209 25 00016	6 rue de Bailleau	Rénovation d'une maison et démolition d'un garage
DP 028 209 25 00124	3 route de Chavannes	Appui de fenêtre et garde corps			
DP 028 209 25 00125	7 rue Jules Vallain	Réfection des piliers du portail	PD 028 209 25 00001	12 avenue de la Paix	Démolition garage

Autorisations délivrées

Déclarations préalables

DP 028 209 25 00078	15 avenue Marcel Proust	REFUS- Remplacement clôture à l'identique	DP 028 209 25 00114	10 rue de la Ravaudière	Remplacement porte d'entrée et fenêtres
DP 028 209 25 00085	4 rue du Petit Orme	Changement de clôture	DP 028 209 25 00115	28 rue Jules Vallain	Réfection des joints de façade en silex
DP 028 209 25 00093	9 allée Geoffroy de Lèves	Construction d'une véranda	DP 028 209 25 00119	40 avenue Marcel Proust	Pose de porte fenêtres et volets roulants
DP 028 209 25 00094	17 route de Chavannes	Remplacement du portail	DP 028 209 25 00120	10 allée du Clos Renault	Pose de lamelles occultantes sur clôture
DP 028 209 25 00096	23 T rue Jules Vallain	REFUS- Clôture en parpaing			
DP 028 209 25 00101	17 rue d'Ouarville	Réfection de toiture	Permis de construire		
DP 028 209 25 00102	8 clos des Grands Prés	Panneaux photovoltaïques sur toiture	PC 028 209 25 00010	6 Allée Geoffroy de Lèves	Construction maison individuelle- Vallée Royale lot 13
DP 028 209 25 00103	13 rue Jean Moulin	Création d'une fenêtre de toit			
DP 028 209 25 00104	2 à 12 et 21 à 25 allée des Charmes	Réhabilitation thermique d'un ensemble de 11 logements collectifs et 5 pavillons	PC 028 209 25 00011	4 Allée Geoffroy de Lèves	Construction maison individuelle- Vallée Royale lot 14
DP 028 209 25 00105	9 allée Geoffroy de Lèves	Pose d'une clôture et d'un portail	PC 028 209 25 00012	78 route de Chavannes	Rénovation d'une maison et démolition partielle d'une grange
DP 028 209 25 00106	6 allée des Buissons	REFUS- Pose d'une clôture sur un muret existant	PC 028 209 25 0003 M01	111 route de Chavannes	Suppression de la sortie de toit inox
DP 028 209 25 00107	40 avenue Marcel Proust	Installation d'un carport	PC 028 209 25 00013	41 B rue de Bailleau	Construction maison individuelle
DP 028 209 25 00108	151 avenue de la Paix	Division foncière			
DP 028 209 25 00109	14 clos des Grands Prés	Remplacement de fenêtres et volets			
DP 028 209 25 00110	11 allée Geoffroy de Lèves	REFUS- Clôture mitoyenne			
DP 028 209 25 00111	57 route de Chavannes	Brise vue sur terrasse			
DP 028 209 25 00112	4 résidence de la Vallée	Remplacement de portail, porte de garage, porte d'entrée			

Conseil Municipal

Séance du 17 novembre 2025

1. Exercice 2025- Budget Ville de Lèves- Décision modificative 2 - Annexe

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
VU la commission générale en date du 5 novembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour et 4 abstentions (MMES Guillet et Izel et MM. Gillot et Peronno),

AUTORISE les ouvertures et transferts de crédits tels que mentionnés en annexe.

2. Exercice 2025 - Budget Ville de Lèves - Correction d'amortissement des immobilisations

La sincérité des comptes et du résultat de l'exercice budgétaire exige que les dotations aux amortissements des immobilisations soient inscrites au budget et constatées, ces dépenses ayant un caractère obligatoire.

L'analyse des comptes du budget principal fait apparaître un solde créditeur aux comptes 28 de 92 795,87 euros.

Dans la mesure où ce montant résulte d'opérations enregistrées sur les exercices antérieurs, les corrections sur exercice clos ne doivent pas avoir d'impact sur le résultat de l'exercice duquel la correction intervient.

Aussi, la commune doit autoriser le comptable public à mouvementer le compte 1068 (en crédit) par les comptes 28 concernés (en débit) pour un montant de 92 795, 87 euros dont la répartition est définie comme suit :

Comptes	Crédit	Débit
1068	92 795,87	
2815738		130,50
28181		52,94
281831		88 439,13
28185		3922,16
28186		251,14

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
VU la commission générale en date du 5 novembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour et 4 abstentions (MMES Guillet et Izel et MM. Gillot et Peronno),

AUTORISE le comptable public à réaliser le mouvement du compte 1068 par les comptes 28 pour un montant total de 92 795, 87 euros.

3.Octroi d'une subvention au collège Jean Macé à Mainvilliers

Par courrier en date du 4 septembre 2025, le collège Jean Macé à Mainvilliers sollicite une subvention de la ville de Lèves pour la participation d'un voyage pour les élèves de 3ème.

Ce voyage aura pour destination les plages du débarquement ainsi que le mémorial de Caen et a pour objectif d'impliquer les élèves dans un devoir de mémoire.

Trois élèves demeurant à Lèves sont concernés. Il est donc proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 75 euros (25 euros par élève) pour ces 3 élèves.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
VU la délibération n° 91-17 du conseil municipal en date du 19 décembre 2017 relative au règlement d'attribution des aides communales,
VU la délibération du conseil municipal en date du 10 février 2025 relative au budget primitif de la commune pour l'année 2025,
VU la demande de subvention déposée par le collège Jean Macé à Mainvilliers pour la participation de la commune aux frais d'un voyage scolaire pour les élèves exclusivement lévois,

CONSIDERANT que la subvention ne sera versée que sur justificatifs du collège du bon déroulement de l'action,
VU la commission générale en date du 5 novembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le versement d'une subvention exceptionnelle telle que mentionnée ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement de la subvention au collège Jean Macé à Mainvilliers.

4.Exercice 2025 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Football Club de Lèves

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la ville de Lèves apporte un soutien financier par le versement d'une subvention de fonctionnement aux associations.

Dans le cadre de la participation du Football Club de Lèves à la compétition « Coupe de France », l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 900 euros.

Après examen de la demande formulée par le Football club de Lèves et au regard des résultats, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle du montant sollicité, permettant ainsi de financer les divers frais liés à la participation du club à cette compétition.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
VU la délibération du conseil municipal en date du 15 février 2025 relative au budget primitif de la commune pour l'année 2025,
VU la délibération n° 91-17 du conseil municipal en date du 19 décembre 2017 relative au règlement d'attribution des aides communales,
VU la demande de subvention déposée par l'association Football Club de Lèves,
VU la commission générale du 5 novembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le versement d'une subvention exceptionnelle au Football Club de Lèves d'un montant de 900 euros dont le montant est inscrit au budget primitif 2025,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement de la subvention exceptionnelle telle que proposée à l'association.

5. Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Tennis (FFT)

Par délibération n° 59/24, le Conseil municipal lors de sa séance du 18 novembre 2024 a désigné le maître d'œuvre pour le projet de réhabilitation du complexe sportif Michel Castaing situé rue de Josaphat.

Pour rappel, le projet porte sur une restructuration des espaces pour répondre aux besoins des utilisateurs en termes de locaux et d'usage, à une mise en conformité avec la réglementation (notamment accessibilité) et d'améliorer le bilan énergétique.

Ainsi, il est prévu, dans le cadre de ce projet, la création d'un pôle tennis qui comporte la construction d'un club house, la création de deux courts couverts et de deux nouveaux courts de tennis extérieurs. Aussi, la commune de Lèves sollicite, auprès de la Fédération Française de Tennis, une subvention au taux le plus large possible.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1 963 497,00 euros HT, auquel s'ajoute le coût de la maîtrise d'œuvre de 262 323,19 euros HT soit un total HT de 2 225 820,19 et de 2 670 984,22 euros TTC. Les travaux débiteront au cours du 1er semestre 2026.

Le plan financier est comme suit :

Charges (coût du projet) HT		Produits H.T.	
-Travaux	1 963 497,00 €	- FDI 2025	68 700,00 € 3,09 %
		- FCTVA	322 092,05 € 14,47 %
-Maîtrise d'œuvre (13,36%)	262 323,19 €	- Autofinancement	1 835 028,14 € 82,44 %
Total charges HT :	2 225 820,19 €	Total produits HT :	2 225 820,19 € 100 %

VU le Code Général des collectivités territoriales,
VU la commission générale du 5 novembre 2025,

CONSIDERANT que la création d'un pôle tennis peut faire l'objet d'une subvention de la Fédération Française de Tennis,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE à cet effet une subvention auprès de la Fédération Française de Tennis au taux le plus large possible, pour la création du pôle tennis (construction d'un club house, la création de deux courts couverts et de deux nouveaux courts de tennis extérieurs),
AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et signer tous documents y afférents.

6. Personnal communal – Mise en œuvre d'une prime à l'intéressement à la performance collective

La commune de Lèves souhaite mettre en œuvre une prime à l'intéressement à la performance instituée par l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 pour les agents municipaux du service technique. Le but est de rétribuer les agents pour l'atteinte des objectifs globaux impactant ce service. Il revient au Conseil municipal de décider la mise en œuvre de la dite prime.

Il est proposé de mettre en place la prime d'intéressement à la performance collective pour l'ensemble des agents du service technique à savoir : les agents titulaires, les agents stagiaires et les agents contractuels, en CDD ou CDI, de droit public ou de droit privé, les apprentis recrutés durant une période d'au moins 3 mois dans la collectivité en 2025.

Il est proposé d'exclure de l'attribution de cette prime les agents ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire au cours de l'année 2025 (avertissement, blâme). En outre, cette prime sera versée aux agents toujours présents dans les effectifs de la commune de Lèves lors de son versement.
Si l'agent a été absent plus de 60 jours au cours de l'année pour

un autre motif (congrés de maladie ordinaire, congrés de longue maladie, congrés de longue durée, disponibilité...), la prime ne sera pas versée.

Il est proposé de fixer le montant à 200 € nets par agent. La prime sera versée sous la forme d'un versement unique, au cours du dernier trimestre 2025. En revanche, il est à noter que le versement de cette prime sera proportionnel à la quotité de travail de l'agent.

Dans un contexte financier et législatif délicat pour l'ensemble des collectivités territoriales, la commune de Lèves, a modernisé son organisation et son mode de fonctionnement. Les réformes engagées poursuivent toutes les mêmes objectifs : renforcer la pertinence et l'efficacité de l'ensemble de l'action publique communale. Dans ce cadre, un fort investissement est fourni au quotidien par l'ensemble des agents du service technique, tout au long de l'année, pour atteindre ces objectifs et améliorer quotidiennement le service rendu aux usagers.

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 et votés en séance du Conseil municipal du 10 février 2025,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, article 88,
VU le décret n° 2012-624 et 625 du 3 mai 2012 pris en application de l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et fixant les modalités et les limites de la prime d'intéressement à la performance collective des services dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics ;
VU le décret n° 2019-1261 et 1262 du 28 novembre 2019 modifiant le décret n°212-624 du 3 mai 2012 fixant les modalités et les limites de la prime d'intéressement à la performance collective des services dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics,
VU la commission générale du 5 novembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la création et la mise en œuvre d'une prime d'intéressement à la performance collective au profit des agents du service technique,

DECIDE le versement, pour l'année 2025, d'une prime d'intéressement à la performance d'un montant de 200 euros net par agent, selon les modalités fixées ci-dessus.

7. Personnal communal – Modification du tableau des effectifs
Une modification du tableau des effectifs est à apporter par des créations et suppressions de poste rendues nécessaires dans le cadre de régularisation.

Il convient de procéder aux modifications suivantes :

Médoco-sociale	Grade	Création	Suppression
Agent social principal 2 ^{ème} classe	C		35h
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C		35h
Administratif : Attaché	A	35h	
Culturelle : Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe (activité accessoire)	B		
	Grade	Création	Suppression
Clarinette		5h	5h
Cluster – Formation musicale		12h50	4h45
Percussion		5h30	5h30

VU l'avis du comité social territorial en date du 9 octobre 2025,
VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions

statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU la commission générale en date du 5 novembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la modification du tableau des effectifs tel que défini ci-dessus.

8. Projet de réhabilitation du complexe sportif Michel Castaing

Par délibération n° 59/24, le Conseil municipal lors de sa séance du 18 novembre 2024 a désigné le maître d'œuvre pour le projet de réhabilitation du complexe sportif Michel Castaing situé rue de Josaphat.

Pour rappel, le projet porte sur une restructuration et au développement des espaces pour répondre aux besoins des utilisateurs en termes de locaux et d'usage, à une mise en conformité avec la réglementation (notamment accessibilité) et d'améliorer le bilan énergétique.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 5 967 920 euros HT, auquel s'ajoute le coût de la maîtrise d'œuvre de 788 523,80 euros HT soit un montant total HT de 6 756 443,80 euros et de 8 107 732,50 euros TTC. Les travaux débuteront au 1er trimestre 2026 pour se terminer en 2029 en fonction des contraintes techniques.

VU l'article L.2122-21-1 du Code Général des collectivités territoriales,

VU les délibérations n°18/24 et 59/24 portant sur la constitution d'un jury de concours pour la maîtrise d'œuvre et sa désignation relative à la réhabilitation du complexe sportif Michel Castaing,

VU la commission générale du 5 novembre 2025,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser une réhabilitation du complexe sportif Michel Castaing qui permettra de répondre aux besoins des utilisateurs et à sa mise en conformité pour un coût prévisionnel de 5 967 920 euros HT auquel s'ajoute le coût de la maîtrise d'œuvre de 788 523,80 euros HT, pour un montant total HT de 6 756 443,80 euros et de 8 107 732,50 euros TTC,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour et 4 abstention (MMES Guillet et Izet et MM. Gillot et Peronno),

APPROUVE le projet de réhabilitation du complexe sportif Michel Castaing pour un coût prévisionnel de 5 967 920 euros HT auquel s'ajoute le coût de la maîtrise d'œuvre de 788 523,80 euros HT, pour un montant total HT de 6 756 443,80 euros et de 8 107 732,50 euros TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer les procédures de marché et de consultations relatives au projet de réaménagement du complexe sportif Michel Castaing,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

9. Acquisition de parcelles n° AS 89 et AS 93 - Annexe

Dans le cadre du projet de renaturation du Couasnon, la commune de Lèves souhaite acquérir deux parcelles sises au lieu « les Henrières. Ces parcelles, en zone N, cadastrées AS 89 et AS 93 sont d'une superficie respective de 103 m2 et 255 m2. Elles sont proposées à un prix de vente global de 300 euros net vendeur.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),

VU les articles L 240-1 à 240-3 du code de l'urbanisme,

VU le Code Général de la propriété des Personnes Publiques,

VU la proposition financière en date du 22 septembre 2025 du propriétaire,

VU la commission générale en date du 5 novembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'acquérir les parcelles AS 85 et AS 93 pour une valeur de 300 euros,

AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'acquisition des parcelles sus nommées.

10. Convention avec la Fondation « 30 millions d'amis » pour la stérilisation et d'identification des chats - Annexe

Dans le cadre de la régulation et de la gestion de la population des chats errants, la ville de Lèves souhaite conventionner avec la Fondation « 30 millions d'amis ».

La présente convention encadre la mise en place d'une action visant à maîtriser la population de chats errants sans propriétaire lors de campagne de stérilisation des chats errants sur le domaine public de la commune de Lèves.

Ainsi, la ville de Lèves fera capturer les chats errants non identifiés dit libres, en divagation, sans propriétaire ou sans « détenteur » se trouvant dans les lieux publics. La stérilisation et l'identification seront assurées par un vétérinaire avec un financement partiel (50 %) de la Fondation « 30 millions d'amis ».

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29,

VU le code rural et notamment l'article L211-11 et suivants relatifs aux animaux errants,

VU la commission générale en date du 5 novembre 2025,

CONSIDERANT le projet de convention relative à la limitation de la population féline errante,

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au chapitre 011, pour 2025 et seront inscrits pour les années suivantes,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention relative à la limitation de la population féline errante passée avec la Fondation « 30 millions d'amis »,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le projet de convention et tout document y afférent.

11. Chartres Métropole- Rapport d'activités 2024 – Communication annexe

Conformément à l'article L 5211-39 du Code général des Collectivités territoriales, relatif au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Président de « Chartres Métropole » adresse, chaque année, au maire de chaque commune membre, le rapport d'activités.

Le rapport doit faire l'objet d'une communication par Monsieur le Maire au Conseil municipal, en séance publique.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la commission générale en date du 5 novembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE de la communication du rapport de l'exercice 2024 par Monsieur le Maire et de la mise à disposition du document joint en annexe.

STUDIO BRUNE & ROBIN PRODUCTIONS présentent

Un spectacle de
Marine BAOUSSON

POURQUOI ? Pourquoi ?

AVEC
Perrine Megret
Quentin Thiriaux

LE SPECTACLE QUI RÉPOND À TOUTES LES QUESTIONS
QUE VOS ENFANTS VOUS POSENT ALORS QU'ÉVIDEMMENT
VOUS N'AVEZ PAS LA RÉPONSE !

Mise en scène : NICOLAS VITAL et Marine BAOUSSON
Écrit par : Marine BAOUSSON et Lucie Le Moine

ADAPTÉ
DU PODCAST AUX
2 MILLIONS D'ÉCOUTES
"PETIT VULGAIRE"

à PARTIR de 5 ans

MER 11 FEV 14H30 - ESPACE SOUTINE
info & résa sur leves.fr/espacesoutine

et illustrations : Marie Brevet



Retrouvez l'ensemble **des délibérations** et **des annexes** des séances du Conseil municipal sur **leves.fr**.

■ TRIBUNES

MAJORITÉ

L'approche des élections municipales conduit la majorité municipale à décider la suspension de la parution de la tribune de la majorité jusqu'aux élections de mars 2026.

Merci de votre compréhension.

OPPOSITION

Le 14 décembre 2025

Le second mandat de l'équipe municipale en place va se terminer et le moment est donc propice pour faire le bilan de l'exercice de la démocratie dans notre commune depuis 2014.

La majeure partie des projets réalisés ont été initiés et menés à terme sans concertation avec les habitants ou les agents municipaux.

Quelques exemples :

Stationnement incohérent (absence de places PMR devant les cabinets des kinésithérapeutes et la pharmacie), circulation souvent bloquée faute d'emplacement pour les livraisons à la supérette

Carrefour en remplacement des feux tricolores dangereux pour les vélos et les piétons avec des passages protégés à peine visibles

Abattage des tilleuls de la place devant la mairie en catimini avant Noël

Rue de Bailleau dangereuse pour les cyclistes et les piétons

Arrêt définitif du portage des repas en 2020 sans préavis pour les usagers et le personnel

Par ailleurs, nous réclamons une présentation par des experts de la mise en eau du Couasnon : comment les écoulements d'eau vont être régulés pour éviter les inondations, quels types d'aménagements seront choisis en bordure de rives, comment seront dessinés les cheminements ?

Les élus d'opposition ne sont jamais associés aux réflexions qui concernent les grands projets.

Si trois commissions thématiques sont constituées (finances, technique et services à la population) elles sont systématiquement regroupées depuis deux ans en une seule dont le contenu se limite à la présentation des délibérations mises au vote en conseil municipal la semaine suivante. Là encore, il n'y a ni concertation ni débat.

A l'occasion de cette nouvelle année, notre groupe vous adresse ses vœux les plus sincères de santé, réussite et sérénité.

Nous souhaitons pour Lèves une participation citoyenne dans la mise en œuvre des projets et un renforcement du vivre ensemble. Nous pensons particulièrement aux personnes les plus fragiles, touchées par la maladie, la solitude ou la précarité.

LES ELUS de la minorité

Lévents



JANVIER

04, 05 ET 06 JANVIER

Pierre et le Loup et Le Carnaval des Animaux

par Les Tréteaux d'Aligre

Théâtre - Musique - Danse / 20h - espace Soutine / 17h le dimanche

Tarif plein : 18€ Tarif réduit : 15€ Tarif-12 ans : 12€

Toutes les infos page 26

VENDREDI 09 JANVIER

Jérémy Charbonnel, Seul tout

Humour - tout public à partir de 12 ans

20h30 - espace Soutine

Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 15€

Billetterie en ligne sur leves.fr/espacesoutine

Mais où est-ce que ça a merdé ? Jérémy Charbonnel livre ses galères de papa célibataire qui se bat pour ne pas finir comme son père... mais pas que !

Dans ce spectacle authentique et sincère, Jérémy est en quête de réponses pour mieux comprendre sa vie. Mais pour trouver des réponses, encore faut-il se poser les bonnes questions... Avec un humour caustique et une touche de tendresse, il transforme ses échecs en leçons de vie, nous montrant qu'il faut parfois tout perdre pour mieux se retrouver. Un spectacle drôle, touchant, et surprenant !

VENDREDI 16 JANVIER

Cérémonie des Voeux à la population

19h - espace Soutine / Ouvert à tous les Lévois

SAMEDI 17 JANVIER

Concert du Nouvel An par l'école de musique de Lèves

20h30 - espace Soutine / Ouvert à tous

SAMEDI 24 JANVIER

Handi & Co fait son show !

20h30 - espace Soutine

Tarif plein : 7€ Tarif-18 ans : 5€

Réservation par SMS au 06 16 36 20 97 / handiandco28@gmail.com

MARDI 27 JANVIER

Le Prénom

Théâtre comédie - tout public à partir de 12 ans

20h30 - espace Soutine

Tarif plein : 31€ Tarif réduit : 21€

Billetterie en ligne sur leves.fr/espacesoutine

Vincent (Cartman), la quarantaine triomphante, va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Elisabeth et Pierre (Jean-Luc Lemoine), sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance.

En attendant l'arrivée d'Anna, sa jeune épouse éternellement en retard, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale...

Mais quand on demande à Vincent s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos.



SAMEDI 31 JANVIER

Macbeth

Par Comme si c'était vrai

Théâtre - 20h30 - espace Soutine

Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 8€

Réservation & info : commesicetaitvrai.chartres@gmail.com

Le public réclame souvent des pièces comiques. Pourquoi pas ? La compagnie amonté plusieurs comédies, toujours avec plaisir et avec succès. Mais les spectateurs sont prêts à accueillir une oeuvre dramatique à condition d'une part qu'elle soit bien compréhensible, d'autre part qu'elle évoque le monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi une adaptation de Macbeth a été écrite pour rendre le texte limpide. Et la pièce est donnée à l'époque actuelle. Le reste c'est le génie de Shakespeare qui le fait.

FÉVRIER

JEUDI 05 & VENDREDI 06 FÉVRIER

Banquet des anciens

espace Soutine - sur inscription

+ d'infos page 17

SAMEDI 07 FÉVRIER

Concours interne de l'avenir gymnique

Complexe sportif Michel Castaing

LUNDI 09 FÉVRIER

Conseil municipal

20h30, mairie - salle du Conseil

Ouvert à tous

MERCREDI 11 FÉVRIER

Pourquoi, pourquoi ?

Spectacle pour enfants - à partir de 5 ans

14h30 - espace Soutine

Tarif plein : 10€ Tarif réduit : 8€ Tarif-12ans : 6€

Billetterie en ligne sur leves.fr/espacesoutine

Adapté de Petit Vulgaire, le podcast de vulgarisation aux 2 millions d'écoutes, Pourquoi Pourquoi ?, c'est LE spectacle qui répond à toutes les questions que vos enfants vous posent, alors qu'évidemment... vous n'avez pas la réponse. Dans ce spectacle interactif, les enfants choisissent les sujets : les volcans ou les dinosaures ? La grotte de Lascaux ou La Tour Eiffel ? Les caries ou comment on fait les bébés ? En bref, un spectacle pour rire et apprendre des trucs... Pourquoi pourquoi ?, c'est un spectacle de vulgarisation pour les enfants... qui plaira aussi aux parents !

SAMEDI 28 FÉVRIER

Loto

organisé par le FC Lèves

20h - espace Soutine

Ouverture des portes 18h

Réservations au 06 26 19 17 34

Concert du Nouvel An

© Association LMB

Par les ensembles
de l'école de musique
de Lèves

Samedi 17 janvier

Espace Soutine

20h30

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Réservations : contact@leves.fr ou 02 37 180 180

